

ISÈRE AMONT

Aménagement de l'Isère  
entre Grenoble et Pontcharra

LE MAG



Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

Mars 2020 N°12

**LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DE L'ISÈRE :  
LES AMÉNAGEMENTS SERONT  
OPÉRATIONNELS À L'AUTOMNE 2020**





# SOMMAIRE

## LES FONDAMENTAUX DU PROJET

# Le projet, en carte et en dates : les travaux en cours

## ÉDITORIAL

### Dernière ligne droite

La protection hydraulique de la vallée de l'Isère entre Pontcharra et Grenoble entre dans la dernière année de sa réalisation. Cela signifie que si une crue majeure de l'Isère venait à se produire à l'automne, tout sera en place pour que les dommages sur les personnes et les équipements soient les plus faibles possible. C'est là une annonce majeure. Cependant face aux aléas naturels ou climatiques, les certitudes n'existent pas et la survenue d'un évènement encore plus fort ne peut être écartée et l'ensemble des habitants et acteurs de la vallée doivent garder à l'esprit qu'elle reste inondable en cas de situation climatique très exceptionnelle. La stratégie déployée sur ce projet est basée sur l'accompagnement des circulations naturelles de la rivière, plutôt qu'une opposition frontale à la force de l'eau. Ainsi, comme vous pourrez le découvrir dans ces pages, en acceptant de redonner de la place à la rivière, nous diminuons une très grande partie du risque pour notre territoire. Nous nous réjouissons de partager cette information avec vous. Bonne lecture !

L'équipe du Symbhi

## LES FONDAMENTAUX DU PROJET

- 3 Le projet, en carte et en dates : les travaux en cours
- 3 Attribution de marchés publics
- 4 Inondations : un système de protection opérationnel à l'automne

## LES OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

- 6 Pontcharra : les îlons renouvelés
- 7 Ouvrages sous l'autoroute : mission accomplie

## ACTUALITÉS

- 8 De nouveaux membres rejoignent le Symbhi




Les travaux des aménagements structurels hydrauliques sont en voie d'achèvement. L'objectif est que le projet soit opérationnel à l'automne 2020 et puisse parer une crue similaire à celle de 1859. Voici la carte des travaux réalisés et le calendrier des derniers chantiers à mi 2020 pour la protection contre les inondations.



## Attribution de marchés publics

La réalisation des travaux programmés par le Symbhi est assurée par des entreprises spécialisées. Elles sont sélectionnées via des appels d'offres publics. Voici la liste des entreprises nouvellement titulaires de marchés publics, depuis le printemps 2019, pour les travaux sur Isère amont.

- > Curage des plages de dépôts dans le lit de l'Isère : Moulin TP
- > Terrassement des confortements rive droite secteur médian : Quintoli - Carron
- > Aménagements hydrauliques de libre écoulement au droit du pont de la Buissière : Quintoli - Carron
- > Aménagements paysagers rive droite : Espaces Verts du Dauphiné - Arbre Haie Forêt - Carron





# Inondations : un système de protection opérationnel à l'automne

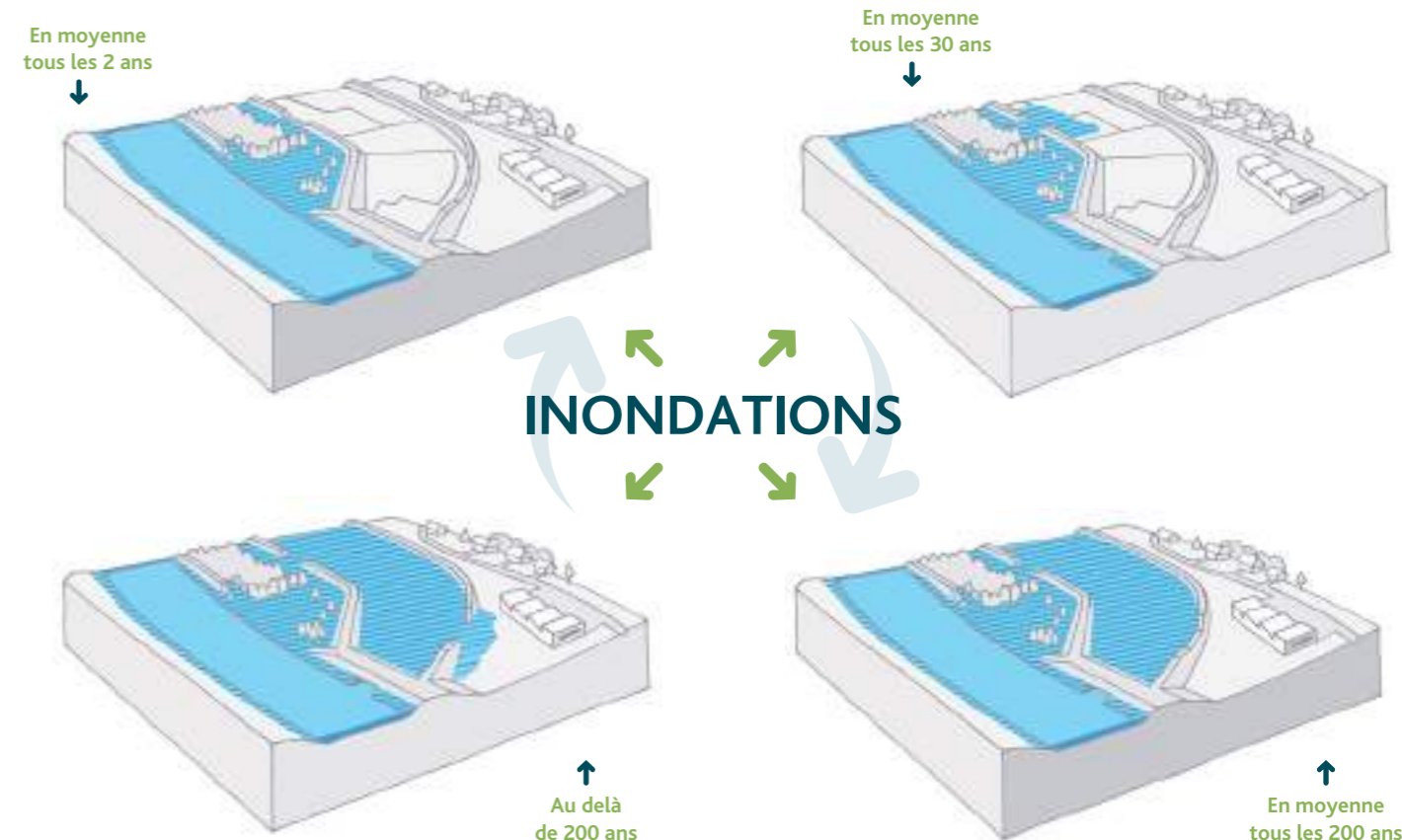
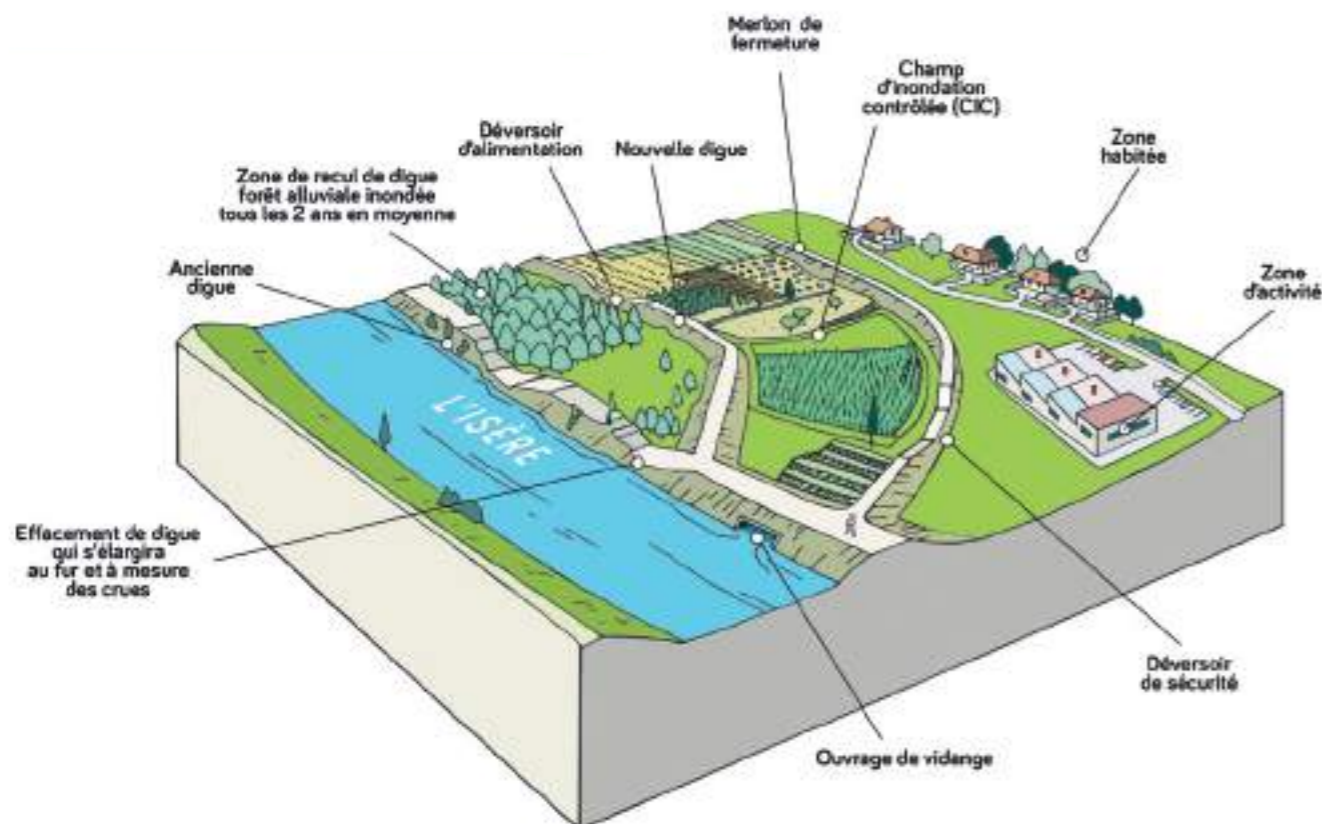
Les rivières alpines, comme l'Isère, sont par nature soumises à des épisodes de crues qui peuvent être très importants. A cela, s'ajoutent les risques de crues soudaines sur les affluents qui pourraient être amplifiées par le réchauffement climatique. Depuis 2004, la stratégie du Symbhi pour lutter contre les inondations se met en place. Elle consiste à aménager la rivière et ses

abords afin de répondre à plusieurs types de crue. Plutôt que de canaliser l'eau en force, et de s'exposer ainsi à la menace de ruptures de digues, le nouveau système de protection fait appel à des mécanismes naturels. Il redonne de la place à la rivière et vise à accompagner ses mouvements, guider les flux d'eau vers des zones naturelles et agricoles où les dommages seront limités : ce sont

les champs d'inondation contrôlée. Commencés en 2012, les travaux structurels d'aménagement hydraulique touchent aujourd'hui à leur fin. Le système de lutte contre les inondations sur le territoire Isère amont sera opérationnel à l'automne 2020. Les travaux du Symbhi seront finalisés en 2021 afin de terminer notamment les aménagements environnementaux et de loisirs.

## Un système qui s'adapte aux différents niveaux de crue

### PARADES AUX INONDATIONS DE L'ISÈRE



### STATISTIQUEMENT, LA CRUE BIENNALE A, CHAQUE ANNÉE, UNE CHANCE SUR DEUX DE SE PRODUIRE.

En certains endroits, la digue « historique » est vouée à disparaître. Cette disparition sera progressive. Dans un premier temps, pour les zones de recul de digue, l'ancienne digue est « effacée », c'est-à-dire creusée, par endroits, et elle n'est plus entretenue d'un point de vue hydraulique : petit à petit, elle va s'effacer, érodée par le travail de l'eau. La rivière aura alors

davantage de place et viendra, dès les crues biennales, inonder la zone de recul de digue, jusqu'à la nouvelle digue. Cette zone de recul de digue permet entre autre de remettre en eau une ancienne forêt alluviale de 330 hectares : un milieu rare et précieux. En période de crue, ces zones humides permettent de stocker une partie de l'eau, de favoriser la recharge de la

nappe phréatique et ainsi de participer au soutien des niveaux d'eau en période de sécheresse. Elles constituent également une sorte de filtre naturel qui permet d'épurer l'eau participant ainsi à améliorer sa qualité. Aussi, elles abritent des habitats naturels ainsi qu'une flore et une faune riches.

### LA CRUE TRENTENNALE EST UNE CRUE, QUI, STATISTIQUEMENT, A UNE CHANCE SUR 30 DE SE PRODUIRE CHAQUE ANNÉE.

La nouvelle digue est équipée d'un déversoir d'alimentation : sur une portion de plusieurs mètres, la digue est moins haute, afin de laisser passer l'eau de la rivière lors des grandes crues, au-delà de la trentennale. L'eau est alors stockée dans un champ d'inondation contrôlée. Ces

champs d'inondation contrôlée sont situés principalement en zone agricole ; un mécanisme d'indemnisation établi en concertation avec les agriculteurs concernés sera activé en cas d'inondation. Chaque champ d'inondation est délimité par un merlon de fermeture qui

vient protéger les zones à enjeux, où sont implantées des habitations, des entreprises ou des équipements.

Sur le territoire Isère amont, 16 champs d'inondations contrôlée ont été aménagés, correspondant à 3 500 hectares.

### LA CRUE BI-CENTENNALE EST UNE CRUE QUI, STATISTIQUEMENT, A UNE CHANCE SUR 200 DE SE PRODUIRE CHAQUE ANNÉE.

Un déversoir de sécurité est positionné sur le merlon de fermeture. La fonction d'un déversoir est de protéger la digue lors des crues à caractère très exceptionnel et très violent : si le volume d'eau est vraiment très important, plutôt que de soumettre l'ensemble de la digue à la force de

l'eau et risquer sa rupture, un passage renforcé est aménagé pour que l'eau passe par-dessus et se déverse en premier lieu vers des terrains à moindres enjeux et pour lesquels des mesures de sécurité adaptées au risque seront prises. Lors de la décrue, pour éviter que l'eau soit

piégée et stagne derrière les digues, des ouvrages de vidange ont été installés en complément du réseau de drainage existant : composé notamment de « chantournes », ces fossés connectés entre eux, propres au territoire du Grésivaudan.



# Pontcharra : les lônes renouvelées

RENDU AUX USAGERS EN MAI 2019 APRÈS DEUX ANNÉES DE TRAVAUX DE RENATURATION, LE SITE DES LÔNES DE PONTCHARRA SE DÉVELOPPE HARMONIEUSEMENT.

Premier constat très enthousiasmant après une première saison estivale : les usagers ont fait preuve d'un grand respect des nouvelles plantations et aménagements. « Nous avions un peu d'appréhension, peur de retrouver des jeunes plants piétinés ou certains espaces pelés après la fréquentation estivale, il n'en est rien ! Apparemment, les gens qui ont fréquenté le site ont été très respectueux de ces nouvelles plantations et nous avons constaté avec bonheur que la vie a repris : les végétaux se sont bien développés, les hauts-fonds replantés ont

été largement colonisés par les batraciens », témoigne Camille Meyer, chef de projet chez Isère Aménagement, qui suit pour le Symbhi le chantier de renaturation des lônes de Pontcharra. Réalisés en concertation avec l'association de pêche « la gaule du Breda », cette renaturation a permis de recréer un milieu en forte régression. Les travaux ont consisté à réimplanter des végétaux aquatiques sur des hauts-fonds réaménagés, propices au développement d'une roselière et à mettre en relation le plan d'eau avec la zone de boisement alluviale au moyen

d'une noue végétalisée. Les roselières abritent de nombreuses espèces. Les oiseaux peuvent s'y nourrir, nicher et élever leurs petits. Les poissons peuvent s'y reproduire. Enfin, elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau en jouant naturellement un rôle important dans l'épuration naturelle de l'eau. Prochaine étape, l'installation d'un ponton de pêche accessible aux personnes handicapées. Ce dernier équipement est pour le moment encore au stade des études préalables.

## QU'APPELLE-T-ON LÔNES ?

Les lônes, selon un terme régional qui s'applique aux cours d'eau du Rhône et de l'Isère, sont des anciens bras du cours d'eau, qui, avec le temps, se sont déconnectés du lit principal. Ces plans d'eau sont alors alimentés en eau par une résurgence de la nappe phréatique. Dans le cas de Pontcharra, ce lône a par la suite été définitivement déconnecté de l'Isère par la construction de la digue.



Les lônes de Pontcharra cet automne 2019. Au bout du plan d'eau, les hauts-fonds nouvellement créés. Les jeunes végétaux et les batraciens sont protégés pour le moment par un grillage immergé, qui leur laisse le temps de se développer, protégés de l'appât des gros poissons. Le site est actuellement classé en « réserve de pêche ».



Au premier plan, les jeunes arbustes récemment plantés. Immergées, au second plan, les plantes aquatiques servent de pouponnière pour les jeunes poissons, abritent les populations de batraciens et contribuent à purifier l'eau.

# Ouvrages sous l'autoroute : mission accomplie

L'ÉTÉ DERNIER, DEUX PASSAGES POUR L'EAU ONT ÉTÉ RÉALISÉS SOUS L'AUTOROUTE A41. RETOUR SUR CE CHANTIER HORS NORMES.

<https://youtu.be/l729xvZahws>

Jusqu'à l'été 2019, l'autoroute A41 constituait un barrage à l'écoulement de l'eau empêchant d'exploiter les deux champs d'inondation contrôlée, du Touvet et de la Buisnière. Deux ouvrages hydrauliques massifs en béton ont donc été installés cet été, afin que l'eau puisse, en cas de crue, communiquer entre les champs d'inondation contrôlée traversés par l'autoroute.



Avec son gabarit de 29 mètres de long et 19 mètres de large, l'ouvrage hydraulique est constitué de 5 cadres béton. Il a été construit par moitié sur les terrains de part et d'autre de l'autoroute.



À droite, la paroi est constituée de palplanches, insérées entre les deux voies de l'autoroute à l'été 2018, en prévision des travaux. Ces parois d'acier soutiennent l'autoroute le temps de l'insertion des conduites.



La circulation de l'autoroute a été maintenue tout au long des travaux, et pendant 4 semaines, réduite à deux fois une voie, comme sur cette photo, où la partie droite des voies a été démontée. La première moitié de la conduite est sur le point d'être poussée à cet endroit.



Après l'insertion de la première moitié de la conduite, l'autoroute a été reconstruite, au-dessus du nouvel ouvrage. Afin d'avoir l'impact le plus court possible sur la circulation, les travaux ont été menés en continu durant 5 jours, y compris la nuit.



Les camions apportent les graviers sur lesquels vont être roulées les conduites. En contrebas, on aperçoit le haut de la conduite. Au fond, l'autoroute réduite à deux fois une voie.

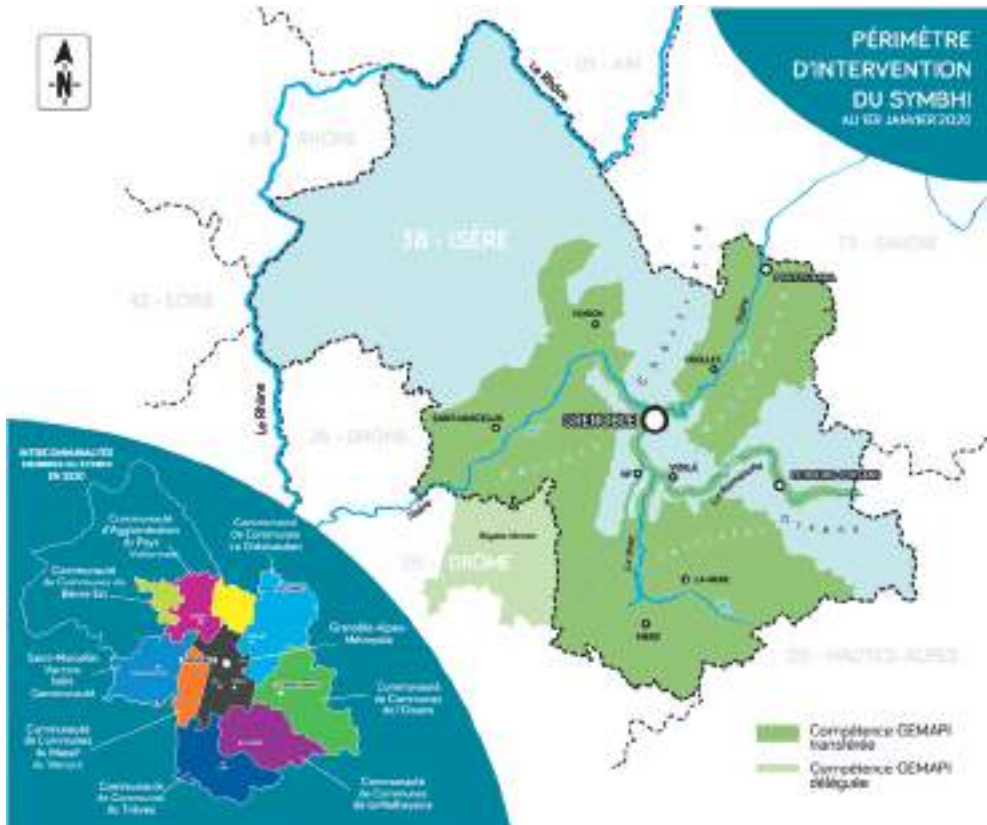


En bas, l'insertion de la première moitié de la conduite est réalisée et la chaussée de l'autoroute est en court de réfection. En haut, la seconde moitié de la conduite est finalisée et est en attente d'être poussée.



# De nouveaux membres rejoignent le Symbhi

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, LE PÉRIMÈTRE DU SYMBHI S'EST AGRANDI, AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX TERRITOIRES : SUD GRÉSIVAUDAN, VERCORS BOURNE ET VOIRONNAIS POUR LE SECTEUR DES AFFLUENTS DE L'ISÈRE.**



Après le Grésivaudan et le bassin du Drac l'an passé, de nouveaux territoires ont choisi de confier la compétence GEMAPI\* au Symbhi pour ce qui concerne les affluents des grandes rivières, le syndicat étant déjà en responsabilité sur l'Isère, le Drac et la Romanche. Cette décision est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Afin de rester au plus près du territoire, le Symbhi est organisé à deux niveaux. Certaines fonctions sont mutualisées : la direction, les services administratifs support, ainsi que le pôle gestion des ouvrages (ancien ADIDR), en charge de l'entretien et de la surveillance des digues.

Pour ce qui est de l'action sur les territoires, le syndicat s'est organisé en « Unités territoriales » au plus proche des besoins des acteurs locaux.

## \* GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Cette compétence relève de la responsabilité intercommunale, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 signant le transfert de compétence au Symbhi, l'unité territoriale du Grésivaudan se constitue. Cette unité territoriale est sous la responsabilité de Lyse Desplats qui a la charge du projet Isère Amont. Au sein de cette unité, Anne-Sophie Drouet est en charge des affluents de l'Isère. Franck Strizzolo, technicien, s'occupe de la gestion au quotidien des rivières. Les digues de l'Isère sont entretenues par les équipes du Pôle Ouvrage du Symbhi (ex ADIDR).

Rédaction : M. Vagneur - Illustrations : J. Valentin / TV and CO  
Photos : SO Duponroux / Photec / Symbhi / Futurprod / N. Capellaro  
Montage graphique : TV and CO  
Coordination : E. Flandrin / L. Desplats / M. Buisson



Contact :  
SYMBHI  
Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère  
9 rue Jean Bocq – BP 1096  
38022 Grenoble cedex 1  
www.symbhi.fr



Les partenaires financiers du Symbhi